

Mme ARMAND Anna  
332 Les Yolettés - L'Édenix  
64360 CARDESSE  
Le 15 septembre 2025

VU  
Pierre BUIS  
Commissaire Enquêteur  
Tél : 05.59.23.59.10  
Port : 06.76.66.40.62

CP 19

Président de la Commission d'enquête  
Prof. de PLOI  
Cecio 64150 MAURENEX

Monsieur le Président,  
Je n'attends pas à la croc. Cependant, dès que je mets un pied  
dehors, j'y suis effectivement. Je bénéficie de l'avantage du  
ramassage des poubelles comme tous les foyers du quartier  
des Yolettés (M Cardessiens - 12 Monémichous - 6 Lédouchois)  
Je ne sais où ça nous mène l'abrogation des cartes communales  
ou le manque de sérieux à gérer certaines communes jusqu'au  
bout du bout, jusqu'ici. D'ailleurs Maître Vincent POUJAMP,   
spécialiste de la ruralité et d'origine béarnaise de dire  
"en Béarn, on assiste à un vrai mic-mac".  
Je viens vous parler du chemin vicinal n°1 à Cardesse  
dénommé de tout temps chemin des Yolettés, puisque au  
centre du quartier des Yolettés, connu et reconnu de tous.  
Par défaillance municipale, avec une consternante légèreté,  
il est devenu Chemin du bois. Le côté parodique couvre en  
fait une sombre réalité car un autre chemin du bois  
est répertorié en parallèle juste derrière le coteau du Trépi  
au Larin et porte à confusion pour les secours.  
Et les habitants de L'Édenix au quartier des Yolettés se sont vu  
"domiciliés" au "chemin du bois" à L'Édenix ce qui est formellement  
mensonger puisqu'il n'y a pas de "chemin du bois" à L'Édenix.  
En somme l'IA à la Béarnaise dans toute sa splendeur!  
RESULTAT = 1 jeune bucheron au chemin du bois au Larin  
faute de secours rapide est décidé il y a quelques années  
les pompiers sont arrivés chemin du bois à Cardesse. Constatant  
leur méprise, ont ouvert un portail d'accès d'une propriété  
privée pour manoeuvrer. Tant pis pour les animaux qui  
s'y trouvaient. Ils n'avaient pas le temps de refermer.  
- Un peu plus tard, un petit vieux qui s'affaisse à la porte  
de sa chambre. Les pompiers sont présents, on l'allonge  
sur le canapé avec une couverture et on attend.  
Les pompiers viennent 2 heures plus tard.

.../...

CA 192

- Chemin du bois aux yolets, un peu plus tard, l'incident se fait figer au ventre par des pelles asiatiques plantées dans une tondeuse - Appel aux pompiers en urgence car incapable d'aller à la voiture pour l'amener aux secours, la respiration faisait défaut - On explique vite et bien - Réponse du réceptionniste "Mais vous êtes où madame ?" et il débattait comme si de rien n'était - Moment horrible - les pompiers n'ont pas bougé, la personne a été efficacement prise en charge inextinguible par ses proches -
- Fin 2022, 1 décès "chemin du bois" aux yolets par manque d'oxygénation - Le SMUR arrêté au centre du village de Cardesse surveillait un quelconque fiction pour se renseigner ! La géolocalisation n'est donc pas fiable - Vu le temps fender pas de geste de réanimation - Pris en main déplorables par le médecin urgentiste mais mise en scène impressionnante - 2 pompiers de Monein alors que cette personne défendait d'Aloron + 1 membre du Conseil municipal de Cardesse au cas où ce serait utile + 2 infirmiers et leur attirail - Comment peut-on en arriver là ? Il faut impérativement effacer le "chemin du bois" à Cardesse qui ne peut porter que le nom de "chemin des yolets" - Ça ne peut se discuter -
- La Poste n'est pas en reste : 1 véhicule qui vient d'Aloron, 10 km pour un courrier ou deux - 1 véhicule qui vient de Monein, 10 km pour la grande majorité - Ils se croisent avec difficultés, pas d'endroit et même se confient certains courriers ! L'essentiel, c'est qu'ils arrivent, pas vrai ? La Poste a des difficultés dit-on ?
- Veuillez en outre faire en sorte de traiter le problème du chemin de Cardesse au Faget - Je n'ai pas de réponse à ce jour - (Voir double du dernier ci-joint que je leur ai adressé le 25 avril 2025 -)
- la vérité doit être dite - le déni n'est pas acceptable -
- Merci pour tout et pour tous (car lorsqu'une solution est bonne tout le monde doit s'y retrouver)



Mme ARMIND Anna  
332, Les Yolettes-Lédeux  
64360 CARDESSE

objet = Rectification

Le 25 avril 2025

Service du Cadastre  
6, rue d'Orléans  
64000 PAU

VU  
Pierre BUIS  
Commissaire Enquêteur  
Tél : 05.59.23.59.10  
Port : 06.76.68.40.62

Monsieur le Directeur,

Je vous salue, j'ai de bien vouloir donner suite à la présente réclamation = j'ai constaté une erreur de dénomination, récente, sur un chemin de ma commune.

Ce chemin dénommé "de Cardesse au Fafet" n'est pas le "chemin d'Escanet" - la photocopie d'une carte ancienne en témoigne (voir PS.) - Le "vrai" chemin "de Cardesse au Fafet" est le vicinal n°10 - Sa vicinalité est parfaitement connue et reconnue entre Cardesse - Lédeux - Le Fafet - Rien n'a changé - Le brouillage, en le déportant sur le chemin d'Escanet" est curieux et inacceptable.

Vous trouvez, par ailleurs, un deuxième chemin de vicinalité (n°1) au creux du vallon des Yolettes, d'abord échanges intercommunaux entre Monein - Cardesse et Lédeux, puis vers le Fafet et Estialesq - Ce chemin connu et reconnu de tous "chemin des yolettes" est devenu "chemin du bois" - Les secours n'aboutissent pas normalement en temps et en heure tant il y a d'autres chemins du bois à proximité - Il y a des victimes, hélas -

L'histoire du "chemin d'Escanet" mérite d'être connue = l'Escanet, promontoire connu pour son poste de chasse à la palombe principalement, réunissait deux familles nobles et deux ou trois chasseurs aguerris : le Seigneur de Caspary et le Baron Frachon châtelain de Cardesse - le fruit de la chasse ne produisait pas "peu de chose à rader" selon le langage patois mais on y entendait l'abondance - Pour y accéder, après avoir franchi le lugre on traversait une parcelle insalubre, piécée d'un moulin, puis par un sentier pierreux on entraînait dans le bois de Frachon - les charrettes ne pouvaient l'embrancher, le débardage se faisait à l'épau - En bordure, un lieu dit "La Chapelle" avec un oratoire -

.../...

Le façonnage du sol, bien cané et en surplomb, permettait au châtelain de surveiller ses tâcherons sur une parcelle en contrebas face au cimetière de Cardesse.

Tout cela a été rendu à ma famille lors du partage des biens du château de Cardesse - (famille BITORT-LAPIQUE). Cependant, antérieurement, cette famille s'était autorisée à traverser notre parcelle n° 201 et un taillis - la famille de petits paysans que nous étions ne pouvait que laisser faire, sans broncher.

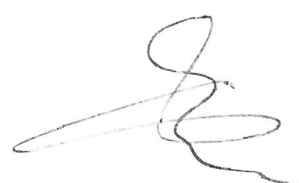
Sans contestation possible, le chemin dit d'Escaret est à caractère privé et doit être effacé de tout document pour éviter tout quiproquo.

Les nouveaux venus sur la commune de Cardesse ne savent pas, ou ne veulent pas savoir et leur comportement est à recadrer, après avoir bien indiqué sur les cartes l'exact "chemin de Cardesse au Faget" et qui débouche sur la D9.

C'est dans un souci de saine et de respect mutuel que j'ai tenu à vous faire ce courrier -

Merci d'y donner la bonne suite qui s'impose -

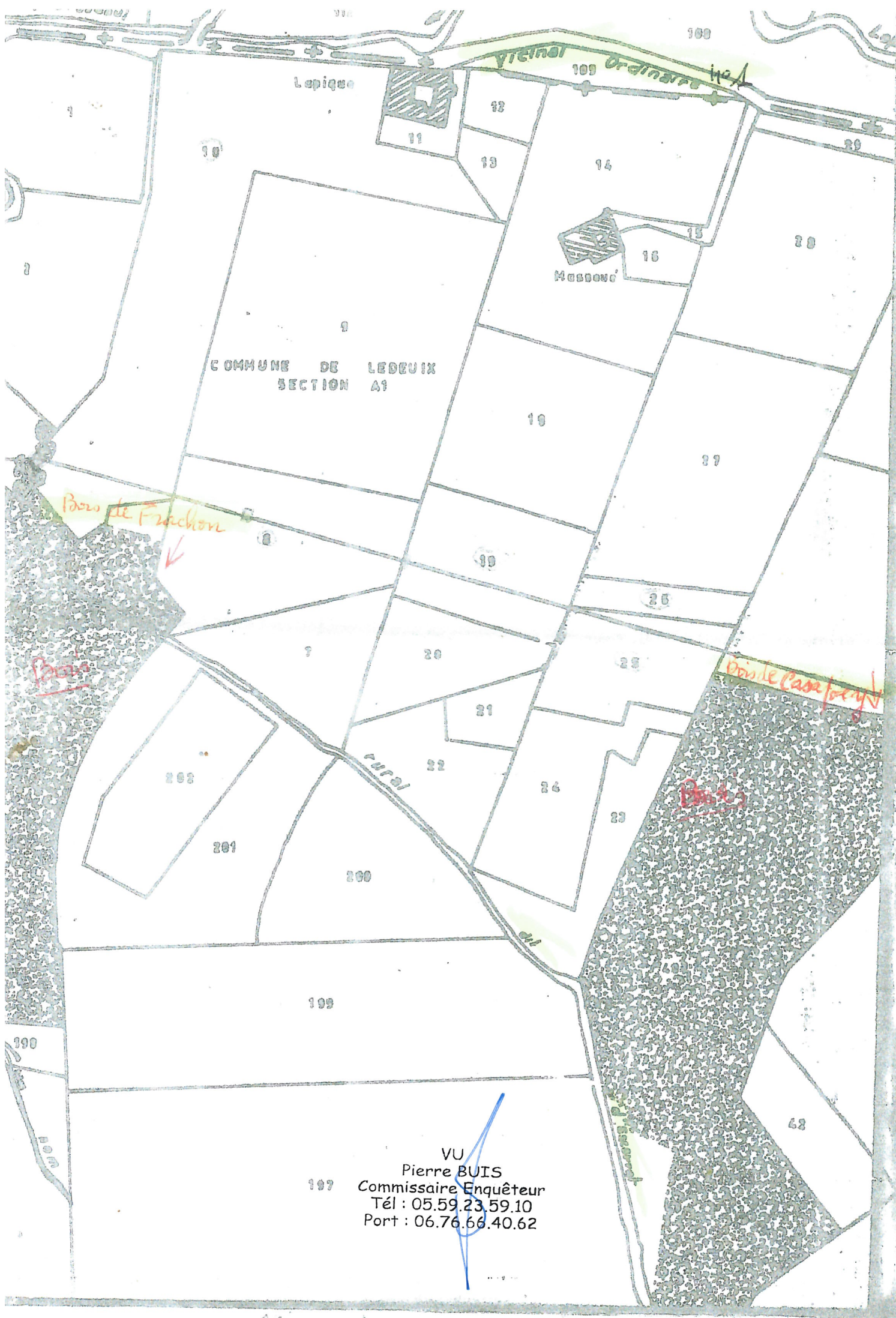
Bien respectueusement,

 Mlle ARSTMAN, Anna  
Le 25 avril 2025

P.S. = 2 cots

VU  
Pierre BUIS  
Commissaire Enquêteur  
Tél : 05.59.23.59.10  
Port : 06.76.66.40.62





VU  
Pierre BUIS  
Commissaire Enquêteur  
Tél : 05.59.23.59.10  
Port : 06.76.66.40.62



VU  
Pierre BUIS  
Commissaire Enquêteur  
Tél : 05.59.23.59.10  
Port : 06.76.66.40.62

Ne pas ouvrir

LA POSTE  
FRANCE

DD \*\*2,78 EUR  
16-09-25  
LETTRE VERTE  
FRANCE 39376A

LA POSTE

M. Le Président de la Commission d'Étude  
Projet de PLU - Commune de Remours  
de-laeq-Orthog-Rond point de Chênes  
64450-Moulleix

br